



Eugène Troupenas, éditeur de George Onslow : regard sur l'édition musicale dans la première moitié du XIXe siècle

Viviane Niaux

► To cite this version:

Viviane Niaux. Eugène Troupenas, éditeur de George Onslow : regard sur l'édition musicale dans la première moitié du XIXe siècle. 2010. halshs-00512565

HAL Id: halshs-00512565

<https://shs.hal.science/halshs-00512565>

Preprint submitted on 30 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Eugène Troupenas, éditeur de George Onslow : regard sur l'édition musicale dans la première moitié du XIXe siècle

Viviane Niaux

A la mort de son père, en 1831, Camille Pleyel cesse progressivement son activité éditoriale pour se consacrer à la fabrique de pianos. En 1834, il met en vente son fonds musical qui comprend, entre autres, une collection de trente-quatre quatuors et quintettes à cordes de George Onslow. De son côté, le compositeur signe un contrat, le 21 avril 1831, avec l'éditeur Eugène Troupenas (1798-1850). Cette entente porte sur la somme de 500 francs par ouvrage pour « chaque quatuor, quintette, symphonie, sonate, duo & trio¹ » à venir jusqu'au 20 avril 1835.

Troupenas imprime le *Quintette op. 40* et achève son engagement avec le *Quatuor op. 56*. La publication de ces dix-sept *opus* serait d'une parfaite lisibilité si l'on n'y remarquait l'intervention d'un autre éditeur qui a eu une activité concomitante à celle de Troupenas. Comme nous allons le voir, le *Dictionnaire des éditeurs de musique français*² n'élucide que partiellement cette curieuse interférence. L'histoire nous apprend qu'en septembre 1834, Troupenas aurait songé à se retirer des affaires en raison d'une santé défaillante³. Il se serait donc choisi un successeur en la personne d'Henri-Louis Delloye (1787-1846). Ce dernier, ancien officier de la Garde, avait constitué, en janvier 1834, une société dont l'objet était de réunir en un même endroit les « diverses branches de la librairie⁴ ». L'établissement s'intitulait *Dépôt central de la librairie*. Pour étendre ses activités à la musique, Delloye fit l'acquisition des quatuors et quintettes d'Onslow lors de la vente aux enchères du fonds Pleyel, en juin 1834. Peu après, il publiait un extrait de son catalogue⁵ comprenant la collection des 19 [sic]⁶ quatuors et des 16 quintettes d'Onslow (en 6 volumes constituant un total de 1566 pages). Cette collection reprenait les planches de la collection Pleyel (gravée en 1830⁷) dans sa pagination continue. Toutefois, le nouvel éditeur avait fait graver une page de titre pour chaque œuvre⁸ et avait changé le cotage d'origine⁹. Les pages de titre s'ornaient d'une mention de cotage spécifique¹⁰ car elles devaient également servir pour les *opus* vendus à l'unité. En effet, en plus de la collection complète, Delloye proposait une « nouvelle édition » en pièces séparées des 16 premiers quintettes et des quatuors *op. 4, 9, 10, 21* et *36*. En fait de « nouvelle édition », Delloye remettait en circuit les anciennes planches commercialisées par Pleyel entre 1807 et 1830¹¹.

¹ F-ST/ Album de collection. Contrat retranscrit intégralement dans Viviane Niaux, *George onslow : Gentleman compositeur*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2003, p. 299.

² Anik Devries et François Lesure, *Dictionnaire des éditeurs de musique français*, vol. I et II, Genève : Minkoff, 1979-1988.

³ Anik Devries et François Lesure, *op. cit.*, vol. II, p. 416-417.

⁴ *Idem*, p. 137-138.

⁵ [1834], « Extrait du Catalogue des œuvres de musique qui se trouvent au Dépôt central de la librairie, rue des Filles-Saint-Thomas, n°5, Place de la Bourse... », 1 page sur 3 colonnes.

⁶ En réalité 18 (*op. 4 à 36*).

⁷ Après avoir publié les quatuors et quintettes séparément entre 1807 et 1830, Pleyel avait gravé, en 1830, une collection complète, revue et corrigée par le compositeur.

⁸ Pleyel n'avait gravé qu'une seule page de titre pour toute la collection.

⁹ Le cotage devient « D.10.C. » pour les quintettes. Nous n'avons pas encore localisé de quatuor édité dans la collection publiée par Delloye et ne pouvons connaître ni les cotages ni les pages de titre.

¹⁰ D.11.12.13.C. pour les trois premiers quintettes, D.26.C. pour le seizième et dernier quintette.

¹¹ L'intérêt de réutiliser ces planches consistait à conserver une pagination distincte pour chaque *opus* alors qu'elle était continue dans la collection. Pour le moment, nous n'avons localisé qu'un seul *opus* réédité ainsi par Delloye.

Au moment de prendre en main la gestion du fonds musical de Troupenas, c'est à dire en octobre 1834, Delloye adopte la raison sociale de *Dépôt central de la musique et de la librairie*. La passation de biens entre les deux éditeurs n'est pas très claire : Delloye et Troupenas impriment une lettre circulaire datée du 30 octobre 1834 et contenant une double déclaration : Troupenas annonce qu'il « vient de traiter, pour l'exploitation de [son] fonds de musique » avec Delloye et Delloye atteste de son côté qu'il vient « d'acquérir le fonds de musique de M. E. Troupenas »¹². Toutefois, la vente n'est officiellement enregistrée qu'en date du 11 mars 1835¹³, c'est-à-dire quatre mois et demi après cette annonce. Maurice Schlesinger, ennemi juré de Troupenas et donc observateur attentif des activités de son rival, dénonce l'affaire en novembre 1834 : « Vous avez appris que M. Troupenas a soi-disant vendu son fonds à Mr. Deloy » écrit-il à Onslow¹⁴.

A peine cette vente est-elle réalisée (mars 1835) que Delloye restitue son fonds à Troupenas qui reprend ses activités le 1^{er} juillet 1835¹⁵. Devriès et Lesure admettent qu'aucun des papiers consultés n'éclaire ce retour de Troupenas aux affaires. Ils expliquent la démission de Delloye par une incapacité à rembourser ses échéances ce qui est plausible¹⁶ quoique surprenant en un laps de temps aussi bref.

Entre temps, Delloye a publié un catalogue complet¹⁷ et propose de nouvelles œuvres d'Onslow à la vente, à savoir les *Quatuors op. 46 et 47* ainsi que les *Quintettes op. 42 [sic]*¹⁸, 43, 44 et 45. En réalité, il s'agit de titres déjà publiés par son prédécesseur ce que confirment à la fois un catalogue de Troupenas¹⁹ et l'adresse du seul exemplaire localisé²⁰. Ainsi, et selon leur date de diffusion (avant ou après 1835), ces *opus* comportent une page de titre soit à l'adresse de Troupenas, soit à celle de Delloye tout en conservant le cotage de Troupenas. Bien que daté de 1835, ce catalogue de Delloye semble avoir été publié dès janvier car il ne mentionne pas les *opus 48 à 51* dont la publication (initialement prévue par Onslow en décembre 1834²¹) intervient en février ou début mars 1835. Chacun des exemplaires conservés à la Bibliothèque nationale de France comporte une mention manuscrite de dépôt à la direction du Conservatoire datée de « mars 1835 »²². Ce qui est étrange, c'est que ces imprimés comprennent bien une page de titre correspondant à la raison sociale d'Henri Delloye, mais qu'ils portent aussi la signature de

¹² F-Pn Musique. Fonds des catalogues d'éditeur (Document joint aux catalogues de Delloye).

¹³ Anik Devriès et François Lesure, *op. cit.*, vol. II, p. 417.

¹⁴ Lettre datée du 9 novembre 1834 citée dans Viviane Niaux, *op. cit.*, 2003, p. 321. Schlesinger qui n'est pas connu pour être un modèle de probité espère surtout détourner Onslow de son éditeur pour le « récupérer », mais le compositeur se trouve lié à Delloye jusqu'en avril 1835 par la passation des contrats.

¹⁵ Anik Devriès et François Lesure, *op. cit.*, vol. II, p. 417.

¹⁶ *Idem*, l'explication est séduisante quand on sait que Delloye essuya plusieurs faillites au cours de sa carrière.

¹⁷ 1835, « Catalogue des ouvrages de propriété composant le fonds de musique de H.L. Delloye acquéreur du fonds de E. Troupenas, éditeur du répertoire des opéras français, avec accompagnement de piano, de la collection complète des quintetti et quatuors de G. Onslow, ... Dépositaire du fonds de musique du Conservatoire. A Paris, ... 1835 », 32 pages.

¹⁸ Il s'agit du *Quintette op. 40* qui porte un numéro erroné sur les pages de titres et dans les catalogues d'éditeurs. (Voir note suivante).

¹⁹ [1834] : « Supplément au catalogue des ouvrages composant le fonds de musique de E. Troupenas, éditeur du répertoire des opéras français [...] et des nouveaux ouvrages de Rossini, Auber, Hérold, Onslow, Labarre, Kalkbrenner [et. al.]..., Dépositaire du fonds de musique du Conservatoire ». 2 pages. Sont mentionnés les deux symphonies « *op. 40 [sic] : 1^{re} symphonie* » et « *op. 41 [sic] : 2^e symphonie* », les « *Quatuors op. 46 et 47* », les « *Quintettes op. 43, 44, 45* ». Troupenas a interverti les *op. 40, 41 et 42* entre eux. Onslow, soucieux de rétablir le bon ordre, écrit à son éditeur allemand : « Dans la crainte d'une méprise, j'ai le plaisir de vous rappeler que mon 17^e Quintette forme l'*op. 40*, la première symphonie l'*op. 41* et la seconde l'*op. 42* » (Lettre d'Onslow à Kistner, 11 octobre 1831, dans Viviane Niaux, *op. cit.*, 2003, p. 301).

²⁰ « PARIS, chez E. TROUPENAS, Editeur du Répertoire des Opéras français avec Accomp.t de Piano, Rue St. Marc, n°23 ». (Coll. de l'auteur)

²¹ Voir : lettre à Friedrich Kistner, 6 mai 1834, dans Viviane Niaux, *op. cit.*, 2003, p. 311.

²² F-Pc/ K 4760 à 4762 (*op. 48-50*) et K 4771 (*op. 51*). Ces quatre opus sont inscrits au registre des œuvres déposées au Conservatoire à cette même date et sont regroupés sous le numéro d'entrée 76.

Troupenas, alors que ce dernier est supposé avoir abandonné son activité. Qui plus est, ces partitions renferment des cotages bien spécifiques : T4, T5, T6 et T7. Or, la confrontation des derniers cotages pratiqués par Troupenas lorsqu'il est encore en activité avec les listes dressées par Devriès et Lesure suggère assez clairement que l'éditeur ne reprend ses cotages à zéro et ne les fait précéder de la lettre « T » qu'au moment de son retour aux affaires c'est à dire en juillet 1835²³ ce qui nous conduit à une contradiction pour les œuvres susmentionnées.

On peut avancer une hypothèse : Troupenas n'aurait en réalité jamais songé à quitter son commerce et aurait gardé une main sur la gestion de ses affaires par le biais d'arrangements officieux avec Delloye. On s'explique mal, en effet, l'omniprésence de cet éditeur dans les activités de son successeur bien après l'annonce et la mise en vente de son fonds. Mais quelles raisons à cela ? Troupenas a-t-il eu besoin d'un prête-nom le temps de se refaire une santé ? A-t-il eu besoin de laisser croire qu'il se retirait des affaires pour se soustraire à quelques obligations auxquelles il ne pouvait pas répondre ? Les deux éditeurs avaient-ils décidé de s'associer bien avant d'en informer le public ? Devriès et Lesure ne font que renforcer ce doute puisqu'ils nous apprennent que Delloye – loin de tomber en disgrâce après son « échec » – compte au nombre des cinq associés de la nouvelle Société « E. Troupenas et Cie »²⁴.

Troupenas et Delloye réunis ont donc publié un ensemble de dix *opus* : 40, 43, 44, 45, 46, 47 [Troupenas puis retirages par Delloye] ; 48, 49, 50, 51 [Delloye/Troupenas]²⁵. Notons que nous n'avons pas localisé la première édition des *Quatuors op. 52, 53, 54* ce qui nous interdit d'en vérifier les pages de titres et les cotages. Toutefois, nous voyons que dans les réimpressions tardives, Troupenas ne se donne pas la peine de modifier la raison sociale de Delloye qui apparaît sur les *op. 48 à 51* tandis que les *opus* suivants sont à son enseigne et non celle de Delloye. Les premières éditions des *Quatuors op. 55* et *56*, localisées dans une collection britannique, indiquent la raison sociale de Troupenas (Rue Neuve Vivienne, 40) ainsi que ses cotages T.156. et T.179. Ceux-ci nous apprennent que Troupenas a publié ces deux quatuors après juillet 1835 malgré la cessation de son contrat avec Onslow (avril). Les deux œuvres, dont la composition date de la fin de l'hiver 1834²⁶, avaient sans doute été déposées chez Delloye où elles attendaient d'être publiées, et sont donc revenues à Troupenas. Signalons enfin que l'éditeur allemand d'Onslow, Friedrich Kistner, semble avoir pris note de ces différents changements avec retard : les pages de titre des *op. 40 à 51* font mention d'une édition Troupenas à Paris, tandis que les *op. 52 à 56* citent au contraire Delloye.

En 1836, Troupenas propose l'ensemble des quatuors et quintettes d'Onslow à la vente (*op. 1 à 56*)²⁷. En 1840, il annonce deux collections distinctes de ces quatuors et quintettes en pagination continue²⁸ dans lesquelles nous retrouvons les planches de la collection Pleyel/Delloye. Il ne prend pas la peine de changer l'adresse du Dépôt Central de la Musique quand elle apparaît mais se contente d'apposer son cachet et attribue de nouveaux cotages aux planches qui deviennent T.1000. pour la collection de quatuors et T.1001. pour les quintettes. Il

²³ Anik Devriès et François Lesure, *op. cit.*, vol. II, p. 420.

²⁴ *Idem*, p. 138.

²⁵ Cette énumération ne prend pas en compte les deux symphonies *op. 41* et *42* éditées par Troupenas et non reprises par Delloye.

²⁶ Lettre d'Onslow à Kistner, 1^{er} octobre 1834 ; citée dans Viviane Niaux, *op. cit.*, 2003, p. 317.

²⁷ 1836 : « Catalogue des ouvrages composant le fonds de musique de E. Troupenas et Cie, éditeurs du répertoire des opéras français, avec accompagnement de piano ; de la collection complète des quintetti et quatuors de G. Onslow, et des nouveaux ouvrages... », 36 pages.

²⁸ Ces collections sont indiquées dans son catalogue de 1840 « Extrait du catalogue composant le fonds de musique de E. Troupenas et Cie. [...] éditeur de la collection complète des quintetti et quatuors de G. Onslow... », 11 pages. et perdurent jusque dans son dernier catalogue de 1850 : « Catalogue des ouvrages composant le fonds de musique de E. Troupenas et Cie éditeurs du répertoire des opéras français avec accompagnement de piano, de la collection complète des quatuors et quintetti de G. Onslow... », 83 pages.

insère, après chaque page de titre, la table thématique des 30 quatuors ou des 21 quintettes et appose sa nouvelle adresse : « Troupenas et Cie. Rue Neuve Vivienne 40 ».

La *Troisième symphonie* de George Onslow est absente des catalogues de Delloye et Troupenas. Terminée fin 1833 ou début 1834²⁹, cette œuvre est l'adaptation orchestrale d'un ancien quintette à cordes, l'*Opus 32*, publié en 1827 par Pleyel en France et par Breitkopf & Härtel en Allemagne. Au titre de l'arrangement, l'œuvre n'est pas originale, c'est pourquoi Breitkopf, qui a pourtant cessé de publier Onslow depuis 1829, se charge d'imprimer cette symphonie et de la diffuser en pays germanique³⁰. En France, les droits reviennent au propriétaire du *Quintette op. 32*, c'est à dire à Delloye *via* Pleyel. Toutefois, aucune édition ne verra le jour peut-être en raison d'un coût trop élevé. Cette *Troisième symphonie* sera inédite en France et ne comportera pas de numéro d'*opus*.

Notons enfin la présence d'une anomalie trouvée dans un recueil conservé dans le fonds du Conservatoire de la Bibliothèque nationale de France³¹. Ce recueil comprend, entre autres, les *Quintettes op. 57, 58, 59 et 61* dont les pages de titres sont gravées à l'adresse de Troupenas³², tandis que les planches comportent les cotages de Schlesinger ce qui est tout à fait normal puisque ce dernier est propriétaire de ces œuvres par contrat et qu'il les a éditées³³. Le plus étonnant est que l'on voit clairement, sur la page de titre de l'*Opus 57*, les traces de l'adresse de Schlesinger qui n'a pas été correctement enlevée. Sachant que Troupenas n'est plus sous contrat avec Onslow, à l'époque de cette publication et que ces *opus* appartiennent à Schlesinger, comment expliquer une telle bizarrerie ? On sait que la maison Troupenas sera rachetée (après la mort de ce dernier en 1850) par Brandus (successeur de Schlesinger) mais cela n'explique pas pour autant l'existence de ces exemplaires « trafiqués » bien avant 1850 comme le prouvent les adresses.

Les problématiques éditoriales rencontrées au long de cette recherche très ciblée touchent l'ensemble des activités entourant l'édition musicale du XIXe siècle : fondation d'entreprise, faillite, regroupement en société, exploitation de fonds en propriété commune, contrefaçon, contenu des catalogues, *etc.* A travers l'exemple d'un cas unique, le compositeur Onslow, nous constatons que les pratiques éditoriales du début du XIXe siècle ne sont pas toujours transparentes malgré la mise en place déjà effective des contrats censés assurer aux éditeurs la propriété juridique et commerciale des œuvres acquises auprès des compositeurs. Précisons que cet examen « à la loupe » nous a permis de mettre à jour les informations partielles que nous détenions au moment de l'élaboration de notre ouvrage sur Onslow³⁴. En effet, les premières éditions de Delloye et Troupenas sont difficiles à identifier (cotages multiples) et à localiser (certaines ne le sont d'ailleurs toujours pas) tandis que les tirages ultérieurs sont pléthoriques et d'une compréhension ardue en raison de l'existence de nombreux recueils factices, des collections reconstituées mélangeant les différents tirages, des exemplaires privés de page de titre ou munis de page de titre sans rapport avec le contenu.

²⁹ En novembre 1834, Onslow annonce que l'introduction et le 1^{er} allegro de son « quintette symphonie » sont achevés. Voir Viviane Niaux, *op. cit.*, 2003, p. 309.

³⁰ A cette époque, c'est Friedrich Kistner qui est contractuellement l'éditeur des œuvres d'Onslow en Allemagne.

³¹ F-Pc/ L 5488.

³² E. Troupenas & Cie, Rue Neuve-Vivienne, 40.

³³ Dans une lettre ayant valeur de contrat et datée du 9 avril 1836, Maurice Schlesinger s'engage auprès d'Onslow à acquérir ses douze futurs quatuors et quintettes à cordes pour la somme de 400 francs l'unité (citée dans Viviane Niaux, *op. cit.*, 2003, p. 340-341).

³⁴ Viviane Niaux, *op. cit.*, 2003.

Annexe

Tableau récapitulatif des premiers tirages de Troupenas et Delloye
(L) = localisé coll. publiques ou privées ; (NL) : non localisé
L'existence des exemplaires non localisés est attestée dans les catalogues des éditeurs

OPUS 1-39	Collection des quintettes (op. 1, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39) et quatuors (op. 4, 8, 9, 10, 21, 36)			Quintettes : Delloye [D. 10 C.], 1834 (L partiellement). Quatuors : Delloye, 1834 (NL). Reprise de la coll. Pleyel (1830).
OPUS 1-39	Quatuors et Quintettes séparés (sauf op. 8)			Delloye, 1834 (L partiellement). Reprise des premières planches de Pleyel (1807-1830)
OPUS 40	Quintette n°17 (si) pour 2 vn, va, 2 vc	Friedrich Johann Eck	1830	Troupenas [519], 1831 d'après cotage. (L) Delloye [519], 1834-35 (L)
OPUS 43	Quintette n°18 (Mib) pour 2 vn, va, 2 vc	Auguste Franchomme	1831	Troupenas, 1832 (NL) Delloye [600], 1834-35 (L)
OPUS 44	Quintette n°19 (Ut) pour 2 vn, va, 2 vc	Aux frères Tilmant	1831	Troupenas, 1832 (NL) Delloye [601], 1834-35 (L)
OPUS 45	Quintette n°20 (ré) pour 2 vn, va, 2 vc	Curie	1831	Troupenas, 1832 (NL) Delloye [602], 1834-35 (L)
OPUS 46	3 Quatuors à cordes n°19-21 (fa#, Fa, sol)	François-A. Habeneck	1833	Troupenas [768 (1-3)], 1834 d'après cotage (L) Delloye, 1834-35 (NL)
OPUS 47	Quatuor à cordes n°22 (Ut)	Maximilien d'Autrive	1833	Troupenas [771], 1834 d'après cotage (L) Delloye, 1834-35 (NL)
OPUS 48	Quatuor à cordes n°23 (La)	Monsieur Bonjour	1833	Delloye [Troupenas] [T 4], février-mars 1835 d'après le dépôt (L)
OPUS 49	Quatuor à cordes n°24 (mi)	Ferdinand Hiller	1833	Delloye [Troupenas] [T 5], février-mars 1835 d'après le dépôt (L)
OPUS 50	Quatuor à cordes n°25 (Sib)	"Aux quatre frères Muller"	1834	Delloye [Troupenas] [T 6], février-mars 1835 d'après le dépôt (L)
OPUS 51	Quintette n°21 (sol) pour 2 vn, va, 2 vc	Armand Durier	1834	Delloye [Troupenas] [T 7], février-mars 1835 d'après le dépôt (L)
OPUS 52	Quatuor à cordes n°26 (Ut)	Charles Cornuault	Achevé en septembre 1834	Troupenas, 1835. (NL)
OPUS 53	Quatuor à cordes n°27 (Ré)	P.-A. Cap	Achevé en septembre 1834	Troupenas, 1835. (NL)
OPUS 54	Quatuor à cordes n°28 (Mib)	A-B. Gosselin	Achevé en septembre 1834	Troupenas, 1835. (NL)
OPUS 55	Quatuor à cordes n°29 (ré)	Philémon de Cuvillon	Achevé en décembre 1834	Troupenas [T 156], après juillet 1835 d'après l'adresse et le cotage. (L)
OPUS 56	Quatuor à cordes n°30 (ut)	Pierre-Alexandre Chevillard	Achevé en décembre 1834	Troupenas [T 179], début 1836 d'après cotage. (L)